



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection judiciaire

Question écrite n° 68731

Texte de la question

M. André Aschieri a l'honneur d'attirer l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'incarcération des mineurs. En effet, sans éliminer l'idée qu'il arrive un moment où la sanction est nécessaire, on peut s'interroger sur la philosophie de l'exécution de la peine et sur son objectif. La prison, qui est criminogène, ne peut être que la solution ultime. Aussi il lui demande de lui faire connaître si elle envisage la construction de sites en détention provisoire pour les mineurs mis en examen et si elle compte développer les chantiers d'insertion à leur égard.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68731

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6434